



République française - Département des Bouches du Rhône - Arrondissement d'Arles
Commune de Saint-Étienne du Grès

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-trois juin à 19 heures 15, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Jean MANGION, Maire.

Présents : Jean MANGION – Claude SANCHEZ – Inès PRIEUR DE LA COMBLE – Edgard MARECHAL – Céline CASTELLS – Yves DURAND – Jacques JODAR – Augustin TEYSSIER – Elisabeth RABOUIN – Christiane BOYER – Catherine VERAN – Gérard GALLE – Jean-François GALERON – Gérard BLANC – Séverine GANGA – Aurélie ISNARD.

Pouvoirs donnés : Hélène MARTIN à Yves DURAND
Denis ARNOUX à Augustin TEYSSIER
Audrey ALLEMAND à Claude SANCHEZ

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard BLANC

Délibération n° 2022/053 : Mise en place de tarifs pour les spectacles – été 2022

Rapporteur : Elisabeth Rabouin

Il est indiqué à l'assemblée que la Commune organisera cet été deux événements culturels tarifés :

- Pièce de théâtre « Les Pieds Tanqués » le 23/08/2022 dans les arènes
- Spectacle Dernier Round de Patrick Bosso le 03/09/2022 dans les arènes

Il est aujourd'hui proposé de définir les tarifs d'entrée de ces spectacles comme suit :

Pièce de théâtre « Les Pieds Tanqués »

- Adulte : 10 €
- Enfant 12-18 ans : 5€
- Moins de 12 ans : gratuit



SAINT-ÉTIENNE DU GRÈS

Porte des Alpilles

Accusé de réception en préfecture
013-211300942-20220624-DEL-2022-053-DE
Date de télétransmission : 24/06/2022
Date de réception préfecture : 24/06/2022

Spectacle Dernier Round de Patrick Bosso

- Entrée unique : 32 €

Il est également proposé de définir les tarifs de la buvette qui sera tenue lors du spectacle Dernier Round de Patrick Bosso :

Verre de vin blanc ou rosé	2€
Bière	2€
Bouteille d'eau 50cl	1€
Soda (Coca, ice tea, Orangina, Perrier)	2€
Café, thé	1€
Paquet de chips ou biscuits salés	1€
Sachet de saucissons secs	2€
Quiche	2€
Part gâteau	1€
Barre chocolatée (kit kat, kinder bueno, snickers)	1,50 €
Beignet	1€

L'exposé du rapporteur entendu,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des 19 suffrages exprimés,

APPROUVE les tarifs d'entrée des spectacles de l'été 2022 organisés par la Commune comme suit :

Pièce de théâtre « Les Pieds Tanqués » le 23/08/2022

- Adulte : 10 €
- Enfant 12-18 ans : 5€
- Moins de 12 ans : gratuit

Spectacle Dernier Round de Patrick Bosso

- Entrée unique : 32 €

APPROUVE les tarifs de la buvette ouverte pour le spectacle Dernier Round de Patrick Bosso comme suit :



SAINT-ÉTIENNE DU GRÈS

Porte des Alpilles

Accusé de réception en préfecture
013-211300942-20220624-DEL-2022-053-DE
Date de télétransmission : 24/06/2022
Date de réception préfecture : 24/06/2022

Verre de vin blanc ou rosé	2€
Bière	2€
Bouteille d'eau 50cl	1€
Soda (Coca, ice tea, Orangina, Perrier)	2€
Café, thé	1€
Paquet de chips ou biscuits salés	1€
Sachet de saucissons secs	2€
Quiche	2€
Part gâteau	1€
Barre chocolatée (kit kat, kinder bueno, snickers)	1,50 €
Beignet	1€

PRECISE que ce montant sera encaissé par la régie de recettes Culture

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Jean MANGION



Acte rendu exécutoire après publication ou notification en date du
Le délai de recours contentieux devant le Tribunal administratif de Marseille contre la présente délibération est de deux mois.
Le requérant peut saisir le Tribunal Administratif de Marseille de manière dématérialisée, par le biais de l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site Internet www.telerecours.fr »

